



Paris, jeudi 18 juillet 2019

## **CLASSIFICATION MISSIONS LOCALES : OUI NOTRE TEXTE EST SIGNÉ !**

### **NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS SONT DANS L'ACCORD**

### **UNE VICTOIRE DU Synami Cfdt, UN NOUVEAU PAS TANT ATTENDU PAR LES SALARIÉS !**

Il y a quelques jours, nous vous annonçons que le texte sur la nouvelle grille de classification était à la signature, et que celui-ci avait de réelles et importantes avancées, négociées par nos soins, pour un nombre significatif de salariés.

(<https://www.facebook.com/photo.php?fbid=2227411610904768&set=a.1503496753296261&type=3&theater>)

La nouvelle circule déjà partout, nous confirmons donc que l'avenant concernant la **classification est signé (nous l'avons fait mardi 16 juillet) et validé, puisque notre signature suffit à cela, en notre qualité de syndicat majoritaire**. La CGT, pourtant très réservée et critique, jusqu'à la semaine dernière, a paraphé l'accord hier, c'est sûrement signe qu'elle s'y retrouve !

**Nous communiquerons par document complet et explicatif à la rentrée, pour que tous les salariés du réseau puissent s'en saisir en même temps. Le texte et ses annexes seront publiés, avec un guide élaboré par nos soins, pour commencer la mise en place de la classification, le reclassement des collègues et savoir préparer son entretien professionnel.**

Patience. Profitons de l'été pour nous réjouir, car **dès la rentrée, le Synami par l'intermédiaire de ses négociateurs, se déplacera en région, à la demande, pour donner des explications sur cette nouvelle classification. Plus que la signature du texte, notre objectif est bien de le rendre opérationnel et vivant.**